



École de la Lièvre-Sud

4, rue de l'Église
Notre-Dame-du-Laus (Québec) J0X 2M0
Tél. : (819) 767-2273



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 10 mai 2021

Lieu :

Par TEAMS

**Heure :**

18h45 à 20h30

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Paula Torzeka	X	Parents
2-	Mélanie Bondu	X	Parents
3-	Sophie Lapointe	X	Parents
4-	Vanessa Coutu-Marquis		Parents
5-	Luc Stafford	X	Parents
6-	Jessica Bélec	X	Parents
1-	Nathalie Charron	X	Enseignants
2-	Annie Hébert		Enseignants
1-	Érika Quendt	X	Service de garde
1-	Sophie Monette	X	Représentante communauté
2-	Valérie Harrisson		Représentante communauté
Est également à la table du conseil :			
	Mariève Dumoulin	X	Direction d'école
	Édith Charette	X	Secrétaire d'école

1-	<p>Présence et quorum</p>
	<p>La directrice, Mme Mariève Dumoulin, ouvre la séance à 18h45, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.</p>
2-	<p>Question du public</p> <p>Aucune</p>
3-	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>CONSIDÉRANT que Mme Mélanie Bondu, présidente, et Mme Mariève Dumoulin, directrice, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 10 mai 2021;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école de la Lièvre-Sud;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Nathalie Charron, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 10 mai 2021, avec l'ajout au point 7 b) Rapport de la directrice : Journées pédagogiques à venir.</p>
005 - CE 20/21-43	<p>Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 29 mars 2021</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars février 2021, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Jessica Bélec, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2021;</p> <p>D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2021, avec quelques modifications au point 5 :</p> <p>M. Luc Stafford mentionne qu'il serait intéressant que les parents, à titre de partenaires pour la réussite éducative, soient impliqués dans les actions du projet éducatif.</p> <p>Sondage aux parents</p> <p>M. Luc Stafford, délégué de Lièvre-Sud et vice-président du comité de parent, informe les membres que certains points du sondage préparé par le comité de parents devront être approuvés par le CÉ avant d'être envoyés aux parents.</p>
005 - CE 20/21-44	

5-	Suivis au procès-verbal
	Aucun
6-	Correspondance
	Aucune
7-	Rapports et reddition de comptes
	a) Rapport de la présidente
	Aucun
	b) Rapport de la directrice
	- 09 Politique relative aux contributions financières des parents
005 - CE 20/21-46	<p>Mme Mariève Dumoulin, directrice, consulte les membres sur le document « Politique relative aux contributions financières des parents » Annexe II.</p> <p>Les membres acceptent les changements.</p>
	- Principes d'encadrement des frais chargés aux parents
	<p>Selon l'article 7 de la LIP, le Conseil d'établissement doit établir, sur la base de la proposition de la direction d'école, les principes d'encadrement des frais chargés aux parents.</p> <p>Mme Mariève Dumoulin, directrice, présente aux membres le document « Politique relative aux contributions financières des parents ».</p>
	<p>CONSIDÉRANT que les membres ont reçu l'information du document « Politique relative aux contributions financières des parents et des usagers » et qu'un maximum de 37.00\$ des frais soit chargé aux parents.</p>
	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Paula Torzecka, il est résolu à l'unanimité;</p>
	<p>D'APPROUVER la politique des frais chargés aux parents et qu'un maximum de 37, 00 \$ des frais soit chargé aux parents.</p>
	- Règles de fonctionnement des SDG
	Mme Mariève Dumoulin, directrice, présente aux membres le document « Règles de fonctionnement des SDG ». Il n'y a aucun changement.
005 - CE 20/21-47	<p>Mme Érika Quendt, éducatrice, demande aux membres s'ils acceptent que le 25 août 2021 et le 7 janvier 2022 soient des journées fermées aux SDG, en raison d'une formation pour les éducatrices. Les membres discutent des différentes possibilités de garder les SDG ouvertes.</p>
	<p>CONSIDÉRANT que les membres ont reçu l'information du document « Règles de</p>

fonctionnement des SDG » et qu'une demande de fermer les SDG deux jours, en raison d'une formation des éducatrices.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Jessica Bélec, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER que le 25 août 2021 et le 7 janvier 2022 soient des journées fermées aux SDG, en raison d'une formation pour les éducatrices.

M. Luc Stafford, président du comité de parents, demande que les rôles des techniciennes et des éducatrices soient clarifiés. Mme Érika Quendt s'en occupe et revient avec l'information à la prochaine réunion.

- **Code de vie**

Mme Mariève Dumoulin, directrice, présente aux membres le document « Code de vie ». Il n'y a aucun changement.

005 - CE
20/21-48

CONSIDÉRANT que les membres ont reçu l'information du document « Code de vie » ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sophie Lapointe, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER le document « Code de vie » pour l'année 2021-2022.

- **Mesure Tutorat et Bien-être**

Le Ministère de l'Éducation à donner un budget pour offrir du tutorat aux élèves et un budget pour le bien-être des élèves et du personnel des écoles.

De plus, un autre montant de 1665, 00 \$ est versé et sera utilisé pour la continuité d'une co-enseignante.

La mesure « Bien-être » a été utilisée pour une séance de yoga pour le personnel des écoles et du yoga également pour les élèves lors des périodes d'éducation physique. La mesure se poursuivra l'année prochaine. Il y aura possibilité de conférences sur le stress.

Mariève s'informerait sur la possibilité d'avoir à nouveau le programme « Déstress et progresse » offert par les psychoéducateurs.

- **Suivi cour d'école**

Mme Mariève Dumoulin, directrice, informe les membres des changements faits et du suivi budgétaire concernant le projet « cour d'école » pour l'école de l'Amitié. Il y a des dons de différents partenaires à venir.

005 - CE
20/21-49

CONSIDÉRANT que les membres ont reçu l'information du suivi du projet « Cour d'école » ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Luc Stafford, il est résolu à l'unanimité ;

D'ACCEPTER les dons en argent ou autre, venant de partenaires.

- Journées pédagogiques

Les dates confirmées pour des journées pédagogiques flottantes sont les 21 mai et 18 juin 2021.

8-

Travaux du conseil

- Sous-comité sondage climat

Mme Mariève Dumoulin, directrice, demande aux membres leur intérêt à faire partie du sous-comité : Sondage climat.

Les membres du sous-comité sont :

Mariève Dumoulin

Nathalie Charron

Mélanie Bondu

- Photos scolaires 21-22

Mme Mariève Dumoulin, directrice, demande aux membres leur intérêt à faire partie d'un comité pour le choix du photographe pour l'année 21-22.

Sophie Monette et Luc Stafford vont consulter les offres des trois photographes et nous feront leur suggestion lors de la prochaine réunion.

- Date de l'AG 21-22

Mariève Dumoulin, directrice, consulte les membres sur une proposition de date pour l'assemblée générale des parents 2021-2022.

005 - CE
20/21-50

Le choix de date pour l'assemblée générale des parents est le 13 septembre 2021.

9-

Nouvelles des enseignants

- Les enseignants de l'école Notre-Dame démarrent un projet lipdub avec la ville de Notre-Dame-de-Pontmain en collaboration avec M. Stafford.
- Les élèves de l'école Notre-Dame rencontrent une auteure dans le cadre du Salon du livre.
- L'école de Notre-Dame recevra cette semaine les chenilles.
- Il y a eu un cas de Covid à l'école Notre-Dame. La classe a été fermée.
- Les enseignants vont utiliser le budget « aide alimentaire » d'ici la fin de l'année scolaire.
- Luc Stafford demande s'il n'y avait pas eu des activités à l'école en lien avec la journée de la Terre. Aucune activité n'a été faite.

10-	Nouvelles du service de garde
	La dernière journée du SDG de l'Amitié est le 25 juin 2021.
11-	Nouvelle des représentants de la communauté
	Aucune
12-	Nouvelles du comité de parents
	Luc Stafford occupe le poste de président du comité de parents, suite au départ de la présidente.
13-	Levée de la séance
005 - CE 20/21-51	<p>CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Paula Torzecka, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>DE LEVER la séance ordinaire du 10 mai 2021, à 19h48.</p> <p>Prochaine rencontre : 14 juin, à 18h00 à l'Auberge Presqu'île ou en TEAMS à 18h45, selon les règles de la Santé publique.</p>

Mariève Dumoulin
Directrice

Mélanie Bondu
Présidente